Image not found or type unknown

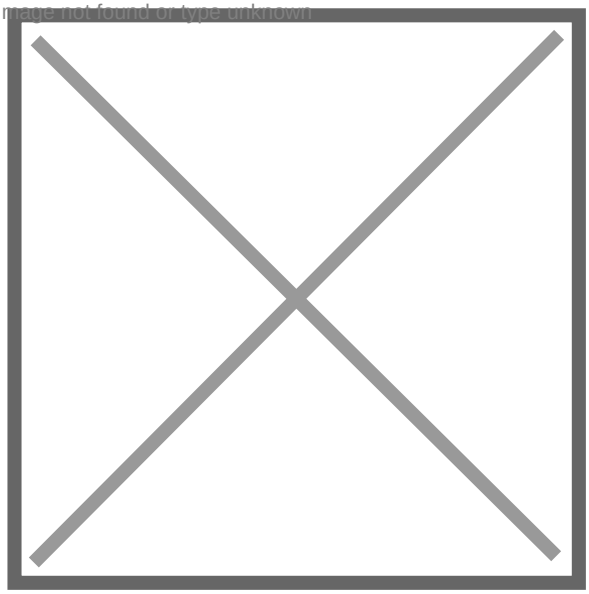

Divorce pour infidélité prestation compensatoire

Par **thivolle**, le **18/09/2009** à **13:57**

Bonjour,
Actuellement séparée de mon mari pour infidélité de sa part, je voudrais savoir si nous divorçons je pourrai prétendre à une prestation compensatoire, en sachant que mon mari gagne plus du double que moi, et qu'actuellement à 57 ans, il voudrait se faire licencier pour toucher une confortable somme d'argent et la aussi ai je des droits sachant que nous sommes mariés sous le régime de la communauté. Merci pour votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés